



MAIRIE
DE
05200 SAINT ANDRE D'EMBRUN

La réunion du Conseil Municipal se déroulera

Le vendredi 9 juin à 18 h 00
en

Téléphone : 04 92 43 03 84 Salle du « Conseil Municipal »
Télécopie : 04 92 43 61 13

mairie@saintandredembrun.fr

ORDRE DU JOUR

Présentation par la société SERHY du projet de microcentrale sur le torrent de Palps.

- 1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2 mai 2023.**
- 2. Décision modificative N°2 au Budget Principal.**
- 3. Décision modificative N°3 au Budget Principal.**
- 4. Convention adhésion au Service Intérim Collectivité du Centre de Gestion 05**
- 5. Convention de mise en œuvre de la médecine préventive pour les établissements affiliés au Centre de Gestion.**
- 6. Approbation de la révision libre des attributions de compensation.**
- 7. Approbation du Règlement Intérieur des services périscolaires.**
- 8. Questions diverses.**

Le Maire,

Jean-Marie MELMONT

